

APPEL A PROJET
CAHIER DES CHARGES
du 28 septembre 2021

Relatif à l'étude

Cartographie des potentialités à l'agriculture en Martinique

Dates de la consultation : du 28 septembre 2021 à 9h au 29 octobre 2021 à 12h

Contact DAAF : saf.daaf972@agriculture.gouv.fr

1 Contexte du projet

En 1992, une cartographie de la potentialité des sols de Martinique a été élaborée par l'Atelier d'Etudes, de l'Environnement et de l'Aménagement Rural de la DAAF de Martinique. Cette cartographie a combiné plusieurs informations afin de pouvoir déterminer sur le territoire des zones à potentiel agricole selon 6 classes.

- Définition des zones à exclure : les zones urbanisées, les zones naturelles
- Croisement des données topographiques (pentes) et pluviométriques qui permettent de définir 6 classes
- Intégration de données agronomiques qui décline ou surclasse le cas échéant : type de sols et irrigation

Après une trentaine d'années d'utilisation, notamment pour la prise en compte de l'agriculture dans les politiques d'aménagement du territoire, il apparaît nécessaire de réviser cette cartographie.

L'utilisation de cette future cartographie vise comme objectifs de :

- pouvoir orienter les décisions pour promouvoir et dynamiser l'agriculture martiniquaise (artificialisation, utilisation de fonds publics, ...).
- assurer une préservation de la sole agricole
- déterminer le potentiel à développer certaines formes d'agriculture

Elle doit permettre de proposer certaine utilisation agricole du sol pour définir des secteurs propices au développement de certaines formes d'agriculture.

Le projet concerne à la fois une mise à jour de la méthode selon les sources de données disponibles et de la cartographie résultante. Le projet doit aboutir à des préconisations sur les types d'agriculture, sans se baser exclusivement sur des critères de richesse des sols. Il a été constaté que la méthode précédemment utilisée n'évaluait pas la vraie potentialité des sols. En effet, elle déterminait essentiellement des contraintes liées à des données topographiques (de pentes) et pluviométriques.

L'objet du présent appel à projet doit permettre d'établir une proposition d'une ou de plusieurs méthodes pour déterminer le potentiel de développement agricole.

2 Objet de l'appel à projet

2.1 Contenu de la mission

Le prestataire élaborera des propositions de méthodes qui seront validées en Copil. Puis il réalisera une nouvelle cartographie pour déterminer les potentialités à l'agriculture

2.2 Pilotage et livrables de l'étude

Le suivi des travaux sera assuré par un comité de pilotage composé de la DAAF et de l'ODEADOM. La DAAF se réserve le droit de solliciter tout partenaire supplémentaire pour apporter une expertise complémentaire.

Le prestataire assurera la présentation de l'avancée du projet auprès du comité de pilotage, sous forme de diaporamas et/ou de production de notes de synthèse.

La prestation comprend la réalisation *a minima* de trois réunions de coordination avec le comité de pilotage, avec notamment :

- La réunion de lancement de l'étude
- La réunion de validation de la méthodologie
- La réunion de présentation des résultats.

Le prestataire pourra en tant que de besoin proposer la tenue de réunions techniques pour réaliser des bilans d'étape le cas échéant. Ce nombre de réunions sera défini dans la convention passée avec l'attributaire de l'étude.

Les livrables attendus sont :

- La notice explicative de la cartographie avec
 - Les objectifs
 - Les conditions d'élaborations
 - La méthodologie suivie
 - L'édition et utilisation de la carte
 - Les documents utilisés
- La cartographie avec une édition de 50 exemplaires
- Une couche « vecteur » de format shapefile, dans le système de projection
 - WGS84UTM20N - RRAF91(EPSG:32620)
 - et par anticipation, RGAF09 (EPSG:5490)
- contenant à minima les éléments suivants dans la table attributaire :
 - Identifiant de l'objet
 - Numéro de la classe
 - Légende de la classe
 - Orientation concernant le type d'agriculture
 - Surface

Une ou plusieurs informations sur les critères de détermination serait bienvenue.

Des attributs supplémentaires pourront être rajouter d'un commun accord lors des réunions techniques.

Une échelle de précision à 50 cm est attendue.

2.3 Calendrier de réalisation de l'étude

L'étude devra démarrer à compter de la date de notification de la commande prévue. La date prévisionnelle de démarrage est fixée au 1^{er} décembre 2021, pour une durée totale maximale de 6 mois à compter de la signature de la convention.

Le prestataire devra détailler le planning prévisionnel de réalisation de l'étude en y mentionnant les dates cibles des réunions de pilotage, le cas échéant.

2.4 Présentation de la prestation technique et financière

Le montant global de l'enveloppe financière consacrée à l'opération s'élève à 40 000€ Toutes Taxes Comprises (TTC).

Une convention est établie entre le prestataire et l'ODEADOM, financeur de l'étude. Elle régit les missions du prestataire, le montant de ses honoraires, et les modalités de paiement. Les règlements sont effectués après remise de livrables conformes au cahier des charges.

Une avance de 30% maximum sur le montant pourra être versée sur demande du bénéficiaire à l'issue de la réunion de lancement de l'étude.

Un acompte intermédiaire de 40% pourra être versé sur demande du bénéficiaire à l'issue de la réunion de validation de la méthodologie.

Le solde sera versé à réception des livrables et à l'issue de la réunion de présentation des résultats.

Les pièces administratives à fournir en plus de l'offre sont un RIB et un extrait de Kbis de moins de trois mois.

La prestation ne peut pas être sous-traitée par le bénéficiaire à un tiers.

La prestation peut être réalisée par plusieurs partenaires liés par convention. Cette dernière est à fournir avant lors du dépôt de l'offre.

3 Critères d'évaluation de la réponse à l'appel à projet

Le prestataire indiquera dans son offre :

- Ses orientations pour l'élaboration de la méthodologie en proposant un ou plusieurs scénarii.
- Les moyens (humains et techniques) mis en œuvre pour réaliser cette prestation. Il communiquera le CV des personnes qui seront mobilisées sur la prestation, ainsi que des références de travaux similaires.
- Le devis devra détailler le nombre de jours prévisionnels de chaque phase ainsi que le coût associé.
- Un calendrier prévisionnel doit être proposé intégrant un détail des étapes de travail

Les critères d'analyse des réponses de cet appel à projet sont :

- La capacité du prestataire à répondre au cahier des charges (moyens mis en œuvre, compétences, références)
- La qualité des scénarii proposés
- Le planning
- Les outils mobilisés

- La qualité de la réponse, tant sur le fond que sur la forme
- Le prix

	Barème
Capacité du prestataire à répondre	30
Compétences (moyens humains)	20
références	5
Moyens techniques	5
Scénarii proposés	30
Planning	10
Outils mobilisés	10
Qualité du dossier de réponse fond et forme	10
Prix	10
Montant < 40 000€	10
Montant = 40 000€	0
Montant > 40 000€ : critère rédhibitoire => offre non retenue	
total	100

4 Modalités de réponse à l'appel à projets

5.1 Contenu de la candidature

La réponse doit comprendre au minimum :

- Les documents administratifs de la structure : Kbis de moins de 3 mois, RIB, convention de partenariat le cas échéant.
- La présentation de la structure candidate et de ses moyens techniques et humains
- Une ou plusieurs ébauches de proposition de méthodologie envisagée (scénarii)
- Le planning détaillé des actions : nombre de jours par action, coût associé et calendrier de réalisation
- Le CV des personnes qui seront en charge de l'étude (toute modification de l'équipe en charge du dossier devra en amont être soumise à la DAAF pour validation).
- Un devis détaillé de la prestation.

5.2 Calendrier

Les candidats retournent leur dossier à la DAAF avant le 31/10/2021 -18h.

5.3 Forme de la réponse

Les candidats retournent leur réponse par mail à l'adresse : saf.daaf972@agriculture.gouv.fr.
L'objet du est libellé comme suit « AAP CARTO - nom prestataire »

5.4 Contact à la DAAF de Martinique

Les éventuelles demandes d'information sur cet appel à projet sont à envoyer à l'adresse mail :
saf.daaf972@agriculture.gouv.fr

L'objet du est libellé comme suit « AAP CARTO - demande info - nom prestataire »